



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

**Eric PAUGET**

Député des Alpes-Maritimes

Membre de la Commission des Affaires Economiques

Ref : EP/SL/127-2021

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

**Monsieur Jean CASTEX**

**Premier ministre**

Hôtel de Matignon

57, rue de Varennes

75007 PARIS.

Antibes, le 22 juin 2021

Monsieur le Premier ministre,

Soutenir le développement des énergies renouvelables, c'est investir dans l'avenir de notre pays et garantir aux générations futures la qualité de vie qu'elles méritent. C'est en responsabilité et dans la lignée des efforts internationaux entrepris au sein des Nations unies et des COP successives que je souhaite vous interpeller.

Je me suis récemment rendu dans l'entreprise Altus Energy spécialisée dans la production d'énergie solaire à Valbonne dans les Alpes-Maritimes, dont le président m'a fait part de sa particulière inquiétude vis-à-vis des projets de Décret et d'Arrêté d'application de l'article 255 de la Loi de Finances 2021, portant notamment sur les contrats d'achat d'énergie solaire conclus avant 2011, qui risquent de déstabiliser durablement la filière photovoltaïque.

En effet, il semblerait que la mise en place d'une nouvelle formule mathématique visant à calculer les tarifs d'achat de l'électricité produite par les centrales photovoltaïques, digne des cogitations de Ubu et Kafka et pour le moins obscure, puisse dissimuler une volonté de faire baisser drastiquement le prix de rachat du kilowattheure d'origine solaire.

Ainsi, cette diminution de 55% en moyenne sur toutes les installations confondues, pouvant atteindre 95% selon les situations, pourrait mettre en danger de nombreuses entreprises participant activement à la transition écologique, menacer leurs emplois, et, *in fine*, condamner l'investissement dans cette filière stratégique d'avenir.

Or, cet investissement dans une économie durable s'inscrit parfaitement dans le fléchage des fonds européens du plan de relance des Etats membres, applique concrètement les promesses du Président de la République et de son gouvernement de faire de la transition écologique une priorité, et répond aux préoccupations des citoyens ayant participé à la convention sur le climat.

.../ ...

Ainsi, comment comprendre que le gouvernement puisse vouloir tirer à la baisse les tarifs d'achat de l'électricité produite par les centrales photovoltaïques alors que, dans le même temps, la Banque Publique d'Investissement s'efforce toujours plus de financer et promouvoir le développement de l'énergie solaire par des capitaux d'Etat ?

A l'évidence, cette approche paradoxale, reposant sur des préoccupations technocratiques qui nient les réalités économiques et écologiques, est doublement contreproductive puisqu'elle menace directement la filière photovoltaïque sans pour autant répondre aux défis environnementaux et climatiques que notre pays s'est engagé à relever.

Monsieur le Premier ministre, alors que la France souhaite placer l'écologie au centre des politiques publiques, je vous prie de bien vouloir considérer la nécessité d'organiser un moratoire sur le prix de vente de l'énergie solaire, ou, à minima, de prendre des mesures visant à accroître la lisibilité et la transparence, dont a tant besoin ce secteur, en fixant un prix raisonnable et prévisible de l'énergie solaire.

En responsabilité, je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de ma plus haute considération.

*Très Cordialement,*

*Eric PAUGET*